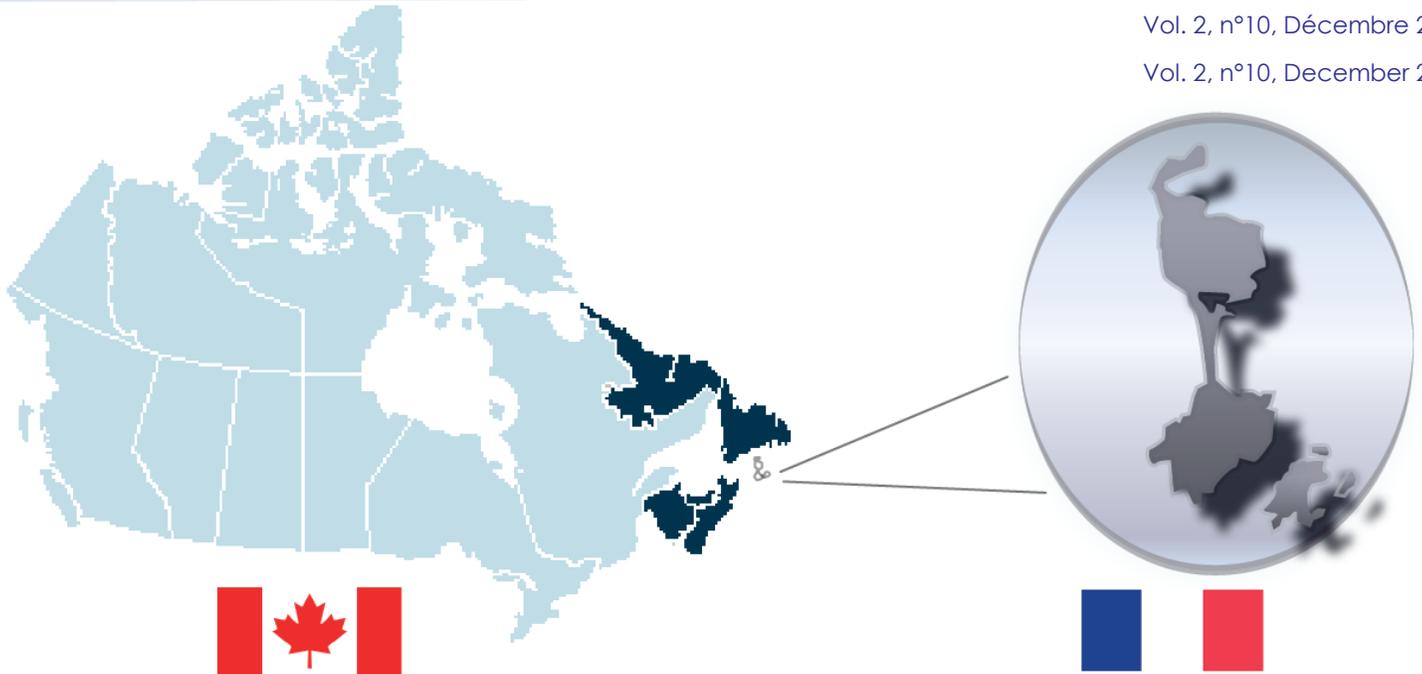


INTELL-ECHO

Vol. 2, n°10, Décembre 2015

Vol. 2, n°10, December 2015



**L'OBSERVATOIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE
POUR LA COOPERATION RÉGIONALE ENTRE
LE CANADA ATLANTIQUE ET SAINT-PIERRE ET MIQUELON**

Français p : 1

**THE ECONOMIC INFORMATION OBSERVATORY
FOR REGIONAL COOPERATION BETWEEN
ATLANTIC CANADA AND SAINT-PIERRE AND MIQUELON**

English p : 5

Stratégies de développement territorial





A la recherche d'opportunités d'affaires dans la région? La CACIMA et la CCFC-RA peuvent faciliter vos démarches d'exploration et de partenariat (voir coordonnées en p.4)

Dans ce numéro :

Bon a savoir 2

Parole d'expert 4



NOTReFRANCE
Réforme Territoriale

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) le 16 juillet 2015. Dans ce cadre, **les régions seront renforcées** : elles seront en charge de l'élaboration d'un schéma régional en matière de développement économique, d'innovation et d'internalisation (SRDEII) ; **de la coordination sur leur territoire de toutes les actions en faveur de l'économie** ; de l'animation des pôles de compétitivité. Elles se voient également confier la gestion des ports et des aéroports, infrastructures nécessaires au développement et à l'emploi. Elles piloteront encore toutes les politiques en matière de transport. Enfin, **elles disposent de l'autorité de gestion des fonds européens depuis 2014** dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et sont pleinement **responsables en matière de formation professionnelle depuis le 1er janvier 2015**.

Stratégies de développement territorial

Les grands plans stratégiques nationaux

Investissements d'avenir



Afin de faire émerger un nouveau modèle de croissance a été lancée l'idée d'un « Grand Emprunt » en 2009, qui a été nommé peu après « programme d'investissements d'avenir » dans la loi du 9 mars 2010. Une commission présidée par deux anciens Premiers ministres, Alain Juppé et Michel Rocard, a identifié **6 axes stratégiques pour l'avenir**. Ces investissements financent un continuum d'action allant de la recherche fondamentale à l'innovation industrielle, en passant par la formation, le transfert de technologie, la maturation etc.

- o Enseignement supérieur et formation
- o Recherche fondamentale
- o Filières industrielles
- o Développement durable
- o Economie numérique
- o Santé et biotechnologies

47 Md€ ont été alloués à ce programme : un premier volet de 35 Md a été voté en 2010, un second volet de 12 Md en 2013.

<http://www.gouvernement.fr/les-investissements-d-avenir>

Nouvelle France Industrielle



Capitalisant sur le travail accompli par les équipes des 34 plans industriels au cours des 18 derniers mois et sur les enseignements de la revue stratégique des plans initiée par le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, la phase 2 de

la Nouvelle France Industrielle se forge autour de **9 solutions industrielles pour se positionner sur les grands marchés d'avenir** :

- o Nouvelles ressources
- o Ville durable
- o Mobilité écologique
- o Transports de demain
- o Médecine du futur
- o Médecine du futur
- o Economie des données
- o Objets intelligents
- o Confiance numérique
- o Alimentation intelligente

<http://www.economie.gouv.fr/nouvelle-france-industrielle>

SNTEDD 2015-2020



La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020 que le Gouvernement a adoptée en Conseil des ministres le 4 février 2015. Elle succède à la stratégie nationale de développement durable 2010-2013 et **fixe le nouveau cap en matière de développement durable**. Cette troisième stratégie innove par son ambition de définir un nouveau modèle de société plus sobre à horizon 2020. Ce nouveau modèle repose sur des leviers existants à amplifier et des opportunités à développer.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-strategie-nationale-de-42115.html>

Bon à savoir

Le Schéma développement stratégique de la Collectivité Territoriale

La collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon s'est dotée d'un Schéma de Développement Stratégique en Décembre 2009. Ce schéma a été **élaboré de manière concertée** avec l'ensemble des parties prenantes du territoire dans l'objectif de relancer l'économie et **d'établir une politique de développement partagée pour la période 2010-2030**.

Le SDS est structuré autour de **quatre axes stratégiques principaux** (qui, dans un souci de cohérence, ont été repris dans le CDECT 2015-2018) :

- **AXE I** : Accentuer et accélérer l'insertion de l'archipel dans l'environnement économique régional et international.
- **AXE II** : Consolider, moderniser et diversifier l'économie marchande.
- **AXE III** : Promouvoir et valoriser les ressources humaines, renforcer la cohésion sociale.
- **AXE IV** : Conduire un aménagement durable et équilibré du territoire.
- **AXE V** : Mettre en œuvre une gestion performante du SDS.

Une première période de programmation a permis de mettre en œuvre les actions prioritaires au démarrage du projet et le SDS **entre actuellement dans sa seconde période de programmation** (2015-2020). Dans ce cadre, le comité de pilotage du SDS a choisi de mettre l'action sur des thématiques prioritaires relatives à chaque axe :



Quelques exemples de réalisations imputables à la première phase de programmation du SDS :

- Extension et rénovation du parc hôtelier ;
- Construction du câble numérique (raccordement de l'archipel au réseau optique mondial) ;
- Appui au développement de l'aquaculture (achats de naissains...).

Quelques exemples de projets financés dans le cadre de la seconde phase de programmation du SDS :

- Accompagnement de la mise en marché d'une gamme de produits touristiques positionnées sur les créneaux nature, architecture / patrimoine, histoire ;
- Mise en place d'un ensemble d'actions visant à valoriser l'entrepreneuriat.



Compléments d'information et consultation du SDS

<http://www.spmschemadeveloppement.fr/>

Le Fonds Européen de Développement

Saint-Pierre et Miquelon, en tant que PTOM (Pays et Territoire d'Outre Mer) associé à l'union européenne, est éligible au FED (Fonds Européen de Développement) . Ainsi, dans le cadre du Xe FED, l'archipel a obtenu une enveloppe de **20.6M€ d'euros** qui ont été **alloués au développement du tourisme** sur l'archipel.

Suite à cette réussite, et toujours dans le même souci de cohérence avec le SDS et CDECT, la collectivité a décidé de mobiliser l'enveloppe indicative obtenue au titre du XIe FED, soit **26.35M€** pour le **développement du tourisme durable sur l'archipel**.

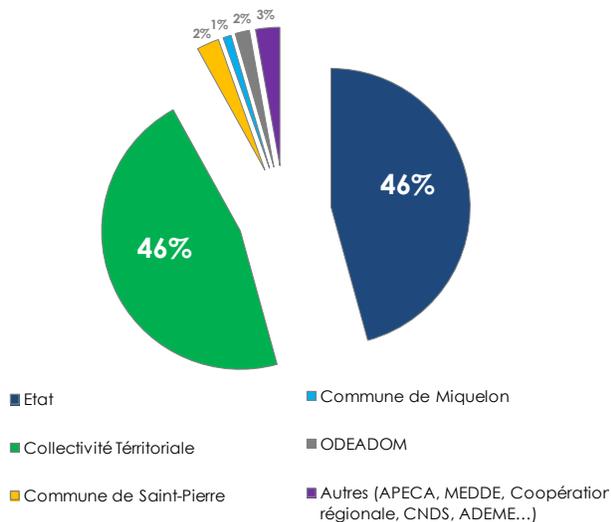
Bon à savoir

Le Contrat de Développement Etat-Collectivité Territoriale (CDECT) 2015-2018

Le CDECT est un document par lequel l'État et la Collectivité Territoriale s'engagent sur la programmation et le financement pluriannuels de projets importants tels que la création d'infrastructures ou le soutien à des filières d'avenir.

Le CDECT 2015-2018 c'est :

24 M€ de budget prévisionnel, financés de la manière suivante :

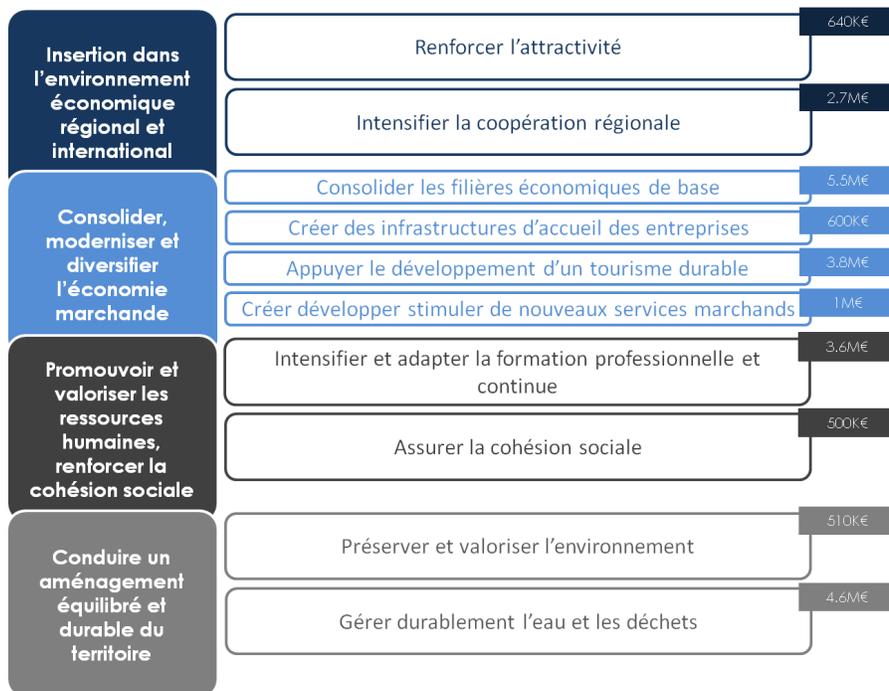


4 axes prioritaires qui s'inscrivent dans le cadre des orientations définies dans le Schéma Stratégique de Développement de la Collectivité Territoriale (SDS) :

- o **Insertion** dans l'environnement économique régional
- o **Modernisation** et diversification de l'économie marchande
- o **Promotion** et valorisation des ressources humaines
- o **Aménagement** durable du territoire

11 mesures qui couvrent **18 thématiques divisées en 26 actions** pour lesquelles un objectif, un budget et des indicateurs de résultats ont été définis.

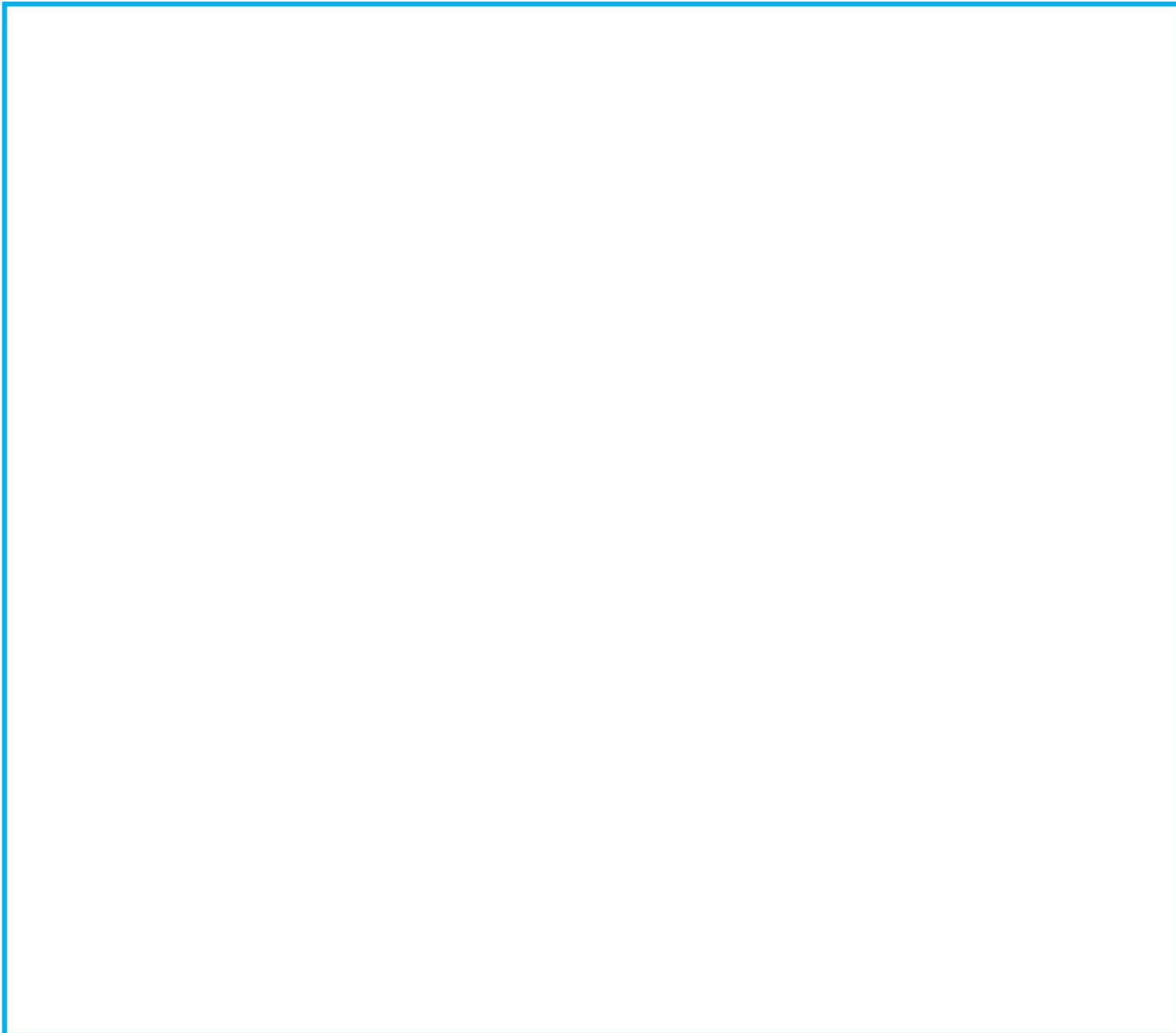
CDECT 2015-2018



Quelques exemples d'actions

- Rénovation des **infrastructures portuaires**
- Appui à l'**international** : missions d'affaires, conventions, rencontres entre professionnels
- Bulletin **franco canadien d'information économique**
- Aides à l'investissement pour le secteur **pêche et transformation des produits de la mer**
- Construction d'un **nouvel abattoir et étude agro-pédologique des sols de l'archipel**
- Pépière services**
- Programme de **formations collectives sectorielles et transversales** pour les actifs du territoire
- Etude** pour la construction d'une **résidence autonomie**
- Gestion de la **ressource en eau potable** (travaux barrage de la vigie)
- Mise en place de la politique de gestion et tri des **déchets**

Parole d'entrepreneur



Contact et liens d'intérêt dans ce domaine en France

CACIMA

janick.cormier@cacima.fr

SODEPAR

<http://www.sodepar.com/>

Principales sources d'information utilisées dans ce bulletin :

Collectivité Territoriale de Saint Pierre et Miquelon, gouvernement.fr, economie.gouv.fr, développement-durable.gouv.fr